



**C'est dans un communiqué rendu public ce 19 décembre que le conseil national de la communication (CNC) a infligé des sanctions aux journalistes de la chaîne de télévision Vision4 pour manquement d'éthique et de déontologie dans l'exercice de la profession de journaliste.**

Le gendarme des médias suspend Ernest Obama et Jean Jacques Ze pour une période de 2 mois chacun, sur le reportage « controversé » du personnage politique Vincent Sosthène Fouda,

Parfait Ayissi au cœur d'un scandale sexuel est suspendu pour une période d'un mois. Le « dinosaure » paie ainsi le prix de ses propos malveillants à l'endroit du collectif d'avocats impliqués dans son dossier au cours de la « fameuse » émission « Tour d'Horizon »

Jean Pierre Amougou Belinga PDG du groupe l'Anecdote quant à lui suspendu de ses fonctions de Directeur de Publication du journal l'Anecdote pour une période de 2 mois.

En rappel, déjà en décembre 2016, le Conseil National de la Communication avait suspendu pour une durée d'un mois l'émission « Tour d'horizon » ainsi que tous ses présentateurs